

# Un pas en avant...

Après la mort de Rémi Fraisse, militant de FNE, beaucoup souhaitent une rénovation du débat public et l'adoption d'une véritable « démocratie participative »

Installée le 19 février par la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, la commission spécialisée du Conseil national de la transition écologique (CNTE), présidée par le sénateur Alain Richard, a été chargée de remettre, avant la fin mai, ses propositions. Elle a auditionné, le 14 mars, treize représentants des principaux mouvements d'opposition aux grands projets inutiles imposés.

Pendant près de six heures, les participants ont pointé les défaillances des procédures dans chacun des dossiers en cause et démontré comment des pratiques contestables aboutissent à des situations de blocage et de désespérance. Pour le représentant du Collectif pour le triangle de Gonesse, « le ministère de l'Environnement pourrait avoir la même exigence et la même autorité que le ministère des Finances pour se doter d'outils permettant un suivi rigoureux par les citoyens de tous les grands projets autorisés et apprécier a posteriori et dans la durée leur impact sur l'environnement ». Il a souligné comment la multiplication de zones commerciales, à la périphérie des villes, était source de mal-vivre du fait de la désertification des centres-villes et destructrices de terres agricoles précieuses pour le climat, la qualité de l'air et la biodiversité.

### Le plus en amont possible

Les propositions des participants conduisent à mettre en place des lieux de débat le plus en amont possible, à présenter plusieurs solutions crédibles et alternatives, à ne pas saucissonner les procédures, à intégrer une analyse environnementale globale, à reprendre l'ensemble du projet en cas de modification partielle et à faire respecter les avis émis lors des enquêtes publiques. Pour favoriser une vraie démocratie participative, il est nécessaire de vulgariser les dossiers en donnant un maximum de visibilité aux enquêtes et aux documents. Et, proposition extrêmement importante pour les associations, rendre les recours juridiques suspensifs et leur donner les



**Liste des mouvements d'opposition représentés lors de l'audition :**  
Sivens, Cigeo/Bure, Roybon, CADE, LGV Bordeaux-Espagne, Non à l'autoroute, contournement Rouen, Actival, Europacity, LGV Limoges-Poitiers, Ferme des 1 000 Vaches, A65, Lyon-Turin, Notre-Dame-des-Landes.

moyens financiers pour des études contradictoires ainsi que le propose Jean-Pierre Chauffier, de Défense de la ligne Paris, Orléans, La Souterraine, Limoges, Toulouse (POLLT) : « Il faut nous doter de moyens légaux, en nous allouant les budgets nécessaires à la mise en œuvre d'expertises contradictoires, nous qui ne sommes que bénévoles. »

La qualité du travail présenté en commun a été reconnue par le président et par de nombreux membres de la commission, qui ont semblé très attentifs aux propositions. Il est urgent que le gouvernement prenne la mesure du malaise qui s'installe partout où les projets sont imposés au mépris de la démocratie et qu'il s'engage avec les mouvements citoyens dans une véritable évaluation des modes de décision.

**Claude LOUP**

Collectif pour le Triangle de Gonesse

## ... deux pas en arrière

### SERRES D'AUTEUIL : LA MISE EN TERRE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le 4 juin, le gouvernement a décidé l'amputation irrémédiable du Jardin botanique des serres d'Auteuil. Les promesses de démocratie environnementale que semblaient porter le rapport du préfet de région honoraire, Jean-Pierre Duport sont ainsi enterrées.

Les associations poursuivront leur combat en saisissant la justice.